



Assurance obligatoire des soins «PrimaTel»

Une solution innovante combinant la télémédecine et le médecin de famille

- › **PrimaTel** est une alternative **innovatrice et économique** à l'assurance obligatoire des soins traditionnelle, disponible dans toute la Suisse. En optant pour PrimaTel, vous évitez des consultations inutiles et bénéficiez d'une **prime avantageuse**.

Principes

- Vous désignez librement un médecin de premier recours au moment de la conclusion de l'assurance PrimaTel
- Vous contactez notre partenaire de télémédecine avant toute consultation et appliquez les recommandations médicales dispensées
- Si une consultation médicale est nécessaire, notre partenaire de télémédecine vous oriente, sauf cas d'urgence et particuliers, vers votre médecin de premier recours ou un autre fournisseur de soins

Vous n'êtes pas tenu de contacter notre partenaire de télémédecine ou de consulter prioritairement votre médecin de premier recours:

- en cas d'urgence;
- lors d'un séjour à l'étranger;
- pour certaines prestations médicales: traitements dentaires et ophtalmologiques, gynécologie, maternité, examens de bonne santé et de développement de l'enfant d'âge préscolaire.

Principes PrimaTel

En cas de problème de santé, vous contactez notre partenaire de télémédecine et appliquez l'une des 3 recommandations médicales.
Numéro gratuit 0800 852 852



Autotraitement

ou



Médecin de 1^{er} recours



Bon de délégation



Spécialiste

ou



Urgences

Si vous le souhaitez, un résumé des recommandations médicales vous est transmis par SMS.

Grâce à l'orientation médicale par notre partenaire de télémédecine et à la coordination des soins qui s'ensuit par le médecin de premier recours, les coûts sont influencés de manière favorable, nous permettant ainsi de vous proposer une prime avantageuse.

Vos avantages

- Vous conservez les mêmes prestations que celles de l'assurance de base ordinaire et profitez d'une prime particulièrement attractive
- Vous désignez librement votre médecin de famille comme médecin de premier recours
- Vous obtenez un conseil de télémédecine gratuit et de qualité
- Vous recevez par SMS un résumé des recommandations téléphoniques
- Vous économisez du temps et de l'argent et évitez des consultations inutiles
- Vous pouvez également contacter notre partenaire de télémédecine pour obtenir des renseignements divers: possibilités de prévention de diverses maladies, vaccins nécessaires lors d'un séjour à l'étranger ou coordonnées des médecins et pharmacies de garde, par exemple



Notre partenaire de télémédecine **0800 852 852**

Notre partenaire de télémédecine a plus de dix ans d'expérience et emploie plus de 120 spécialistes qui prennent en charge jusqu'à 3000 appels par jour, 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24. Actif dans tout le pays, le service est assuré par un personnel médical diplômé qui vous aide à trouver la meilleure solution en cas de problèmes de santé.

Les conditions d'assurance font foi.

groupemutuel

Groupe Mutuel Holding SA Rue des Cèdres 5 CH-1919 Martigny 0848 803 111 / groupemutuel.ch

Sociétés de Groupe Mutuel Holding SA: Avenir Assurance Maladie SA / Easy Sana Assurance Maladie SA / Mutuel Assurance Maladie SA
Philos Assurance Maladie SA / SUPRA-1846 SA / AMB Assurances SA / Groupe Mutuel Assurances GMA SA / Groupe Mutuel Vie GMV SA
Fondations administrées par le Groupe Mutuel: Groupe Mutuel Prévoyance-GMP / Mutuelle Neuchâteloise Assurance Maladie
Fondation Option Libre Passage / Fondation Collective Open Pension

